

VAR MATIN

« Il faudra s'attendre à ce qu'il augmente encore considérablement » : la hausse du prix de l'eau fait des vagues en Dracénie

Les élus communautaires se sont réunis pour la dernière fois de l'année au pôle culturel Chabran. Parmi les 39 délibérations, la revalorisation du mètre cube d'eau a fait débat. Voici les trois points à retenir.

la rédaction

CRÉÉ LE 17 décembre 2025 • 05:00

MIS À JOUR LE 17 décembre 2025 • 05:00

Absent pour des raisons familiales, le président de l'agglomération Richard Strambio a été remplacé par son second, Claude Pianetti, 1er vice-président de Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa). Les 39 délibérations à l'ordre du jour ont été adoptées en près de deux heures. Voici les points à retenir.

1. Augmentation du prix de l'eau

Le recueil des tarifs eau et assainissement pour l'année 2026 a sollicité l'attention des élus une bonne quinzaine de minutes, avec de nombreux débats. Mis en cause, l'indexation du prix de l'eau sur l'inflation à hauteur de 5 % pour le périmètre géré en régie, et des formules d'indexation propres pour le périmètre géré en délégation de service public. Une tarification s'appliquant dès la deuxième facture de 2026.

Le deuxième vice-président Claude Alemagna s'est opposé, craignant d'atteindre des « sommets pas acceptables » dans les années à venir. « *Ce n'est ni plus ni moins qu'une augmentation tarifaire du prix de l'eau et de l'assainissement pour les communes qui sont en régie communautaire* », résume-t-il, avant de se prononcer au nom de sa commune lorguaise. « *Nous avons investi dans des travaux de réfection des réseaux. J'ai accepté une augmentation et je ne veux pas en subir une deuxième* ».

Nadine Decarlis, maire de Bargemon, a également exprimé son opposition à la délibération : « *L'augmentation que j'ai faite sur la commune a été considérable pour faire face à la sécheresse et à nos réseaux extrêmement vieillissants. Je voterai contre pour ma commune car je pense que nous avons largement dépassé les 5 % d'inflation.* »

Face aux désapprobations successives, Jean-Pierre Souza, qui représente Draguignan à la commission eau et assainissement, s'est exprimé à son tour : « *L'année dernière, le service des eaux était complètement en cessation de paiement [...]. Nous ne pouvons pas financer des travaux extrêmement chers sans augmenter le prix de l'eau. Il faudra s'attendre à ce qu'il augmente encore considérablement* », alerte-t-il, évoquant une hausse de 10 centimes par mètre cube d'eau dès l'année prochaine pour financer des travaux de sécurisation des réseaux.

Le maire de Callas Daniel Maria conclut : « *L'évolution indexée sur l'inflation est peut-être quelque chose à envisager. Mais je pense qu'il sera compliqué à l'avenir que le seul prix de l'eau paie le service des investissements* », choisissant ainsi l'abstention au vote.